

France-Villeneuve-d'Ascq: Repair and maintenance services of central heating

OJ S 15/2021 22/01/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Villeneuve-d'Ascq

National registration number: 21590009300018

Postal address: Hôtel de Ville, place Salvador Allende, service marchés publics

Town: Villeneuve-d'Ascq

NUTS code: FRE11 Nord

Postal code: 59652

Country: France

E-mail: marches-publics@villeneuvedascq.fr

Telephone: +33 320435070

Fax: +33 320670767

Internet address(es):Main address: <http://www.villeneuvedascq.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?lds=3928>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?lds=3928>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=3928>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Mairie de Villeneuve-d'Ascq: service marchés publics

Postal address: Hôtel de Ville, place Salvador Allende, 3e étage, Mercury

Town: Villeneuve-d'Ascq

NUTS code: FRE11 Nord

Postal code: 59652

Country: France

E-mail: marches-publics@villeneuvedascq.fr

Telephone: +33 320435070

Internet address(es):Main address: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?lds=3928>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?lds=3928>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

MPGP énergétiques dans le cadre de prestation de maintenance et d'exploitation des installations de chauffage, ventilation, climatisation, traitement des eaux des bâtiments de Villeneuve-d'Ascq
Reference number: 21s0002

II.1.2. Main CPV code

50720000 Repair and maintenance services of central heating

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché global de performance sera passé selon la procédure du dialogue compétitif. Les équipements techniques liés aux prestations sont:

- les installations de chauffage,
- les installations de ventilation et climatisation,
- les installations de production d'ECS,
- les installations de traitement d'eau,
- les installations de GTB, GTC, télégestion,
- les installations du groupe électrogène et de ses périphériques,
- les outils de GMAO.

Les marchés à passer comprennent les prestations:

- poste P1g: fourniture, gestion et suivi d'énergie gaz,
- poste P2: exploitation et maintenance des installations et dépannages-astreintes,
- poste P3: garantie totale des matériels avec plan de renouvellement,
- poste P6: travaux initiaux pour la performance énergétique, la sécurité de fonctionnement, la pérennité des matériels,
- poste P9: traitement d'eau — une formule d'intéressement sera mise en œuvre sur les consommations de gaz, mais aussi sur les consommations d'électricité se référer au RC.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71314000 Energy and related services, 09300000 Electricity, heating, solar and nuclear energy , 45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work, 50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRE11 Nord

II.2.4. Description of the procurement

Le marché global de performance sera passé selon la procédure du dialogue compétitif. Les équipements techniques liés aux prestations sont:

- les installations de chauffage,
- les installations de ventilation et climatisation,

- les installations de production d'ECS,
- les installations de traitement d'eau,
- les installations de GTB, GTC, télégestion,
- les installations du groupe électrogène et de ses périphériques,
- les outils de GMAO.

Les marchés à passer comprennent les prestations:

- poste P1g: fourniture, gestion et suivi d'énergie gaz,
- poste P2: exploitation et maintenance des installations et dépannages-astreintes,
- poste P3: garantie totale des matériels avec plan de renouvellement,
- poste P6: travaux initiaux pour la performance énergétique, la sécurité de fonctionnement, la pérennité des matériels,
- poste P9: traitement d'eau — une formule d'intéressement sera mise en œuvre sur les consommations de gaz, mais aussi sur les consommations d'électricité se référer au RC.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/06/2022 End: 31/05/2030

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Maximum number: 4 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Critères énoncés dans le règlement de consultation.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le marché comprend:

- une PSE sur la fourniture, la gestion et le suivi de l'électricité, suivant un dispositif particulier d'optimisation et de prise en compte des conditions de l'énergie pour la fourniture tous les deux ans;
- une tranche optionnelle relative à une opération de développement de production d'électricité renouvelable sur dix écoles choisies préalablement.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- formulaire DC1, lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- si l'attributaire est établi dans un État autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les États où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents;
- si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté;
- si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat soit individuellement, soit sous forme de groupement solidaire ou conjoint. Il est interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ainsi qu'en qualité de membre de plusieurs groupements. La forme juridique qu'il devra revêtir, en cas d'attribution du marché, pourra être celle du groupement conjoint en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Ville de Villeneuve-d'Ascq. Le mandataire du groupement doit obligatoirement être l'exploitant.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive dialogue

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/02/2021 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 11/03/2021

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=3928> — Pouvoir adjudicateur n'est pas en mesure de définir les spécifications techniques avec une précision suffisante en se référant à une norme, une évaluation technique européenne, une spécification technique commune ou un référentiel technique tel que visés à l'article R. 2111-4 du code de la commande publique. Au contraire, les spécifications techniques sont formulées en termes de performances et d'exigences fonctionnelles. c'est dans ces conditions, que le pouvoir adjudicateur a recours au dialogue compétitif. L'organisation générale et le déroulement de la procédure sont décrits dans le RC1. Les éléments de contexte ainsi que les principes directeurs du marché à passer sont exposés dans le règlement de consultation joint au dossier d'appel à candidature, et seront précisés dans le «programme fonctionnel», pièce composante du dossier de consultation des entreprises. La liste des candidats admis à présenter une offre sera dressée par le pouvoir adjudicateur, après examen de leurs garanties professionnelles et financières ainsi que de leur aptitude à assurer les prestations de maintenance, d'exploitation, de fourniture et de gestion de la chaleur, de garantie totale avec renouvellement des équipements pour l'ensemble des installations concernées par la présente consultation. Le pouvoir adjudicateur souhaite ainsi imposer à son cocontractant l'atteinte d'objectifs de performance mesurables pour la durée du marché tels que précisés ci-dessus. Ces demandes d'objectifs de performances sont justifiées par le fait que le cocontractant devra l'exploitation et la maintenance des installations ainsi que la réalisation de travaux de renouvellement P3 et de travaux initiaux P6 qui seront clairement identifiés lors de la procédure. Dans ces conditions, l'acheteur public est fondé à passer un marché global de performance qui constitue une exception au principe de l'allotissement défini à aux articles R. 2113-1 et R. 2113-3 du code de la commande publique. Une prime d'un montant de 18 000 EUR sera accordée à tous les participants au(x) dialogue(s) ayant remis une offre finale. La Commission d'appel d'offres se prononcera sur la réduction ou la suppression des primes à verser aux participants au dialogue dont les prestations ne répondent pas strictement aux exigences énoncées dans les documents de la consultation. Aucune prime ne sera versée en cas d'offre irrégulière, inacceptable ou inappropriée. La rémunération de l'attributaire du marché tiendra compte de la prime qui lui sera versée. Durée d'exécution du marché est de huit années. Date prévisionnelle de remise des offres (pour les candidats retenus): 10.5.2021 (17h00). La date prévisionnelle de commencement d'exécution des prestations est fixée au 1.6.2022. Le marché comportera une période préparatoire de la date de notification à la date de commencement d'exécution des prestations.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039

Town: Lille

Postal code: 59014

Country: France

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 359542342
Fax: +33 359542445
Internet address: <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de Meurthe-et-Moselle
Postal address: 1 rue du Préfet Claude Erignac
Town: Nancy
Postal code: 54038
Country: France
Telephone: +33 383342565
Fax: +33 383342224

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Mairie de Villeneuve-d'Ascq: service marchés publics
Postal address: Hôtel de Ville, place Salvador Allende, 3e étage, Mercury
Town: Villeneuve-d'Ascq
Postal code: 59652
Country: France
E-mail: marches-publics@villeneuvedascq.fr
Telephone: +33 320435070
Fax: +33 320670767
Internet address: https://www.villeneuvedascq.fr/marches_publics.html

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/01/2021